

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 AVRIL 2024

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 16**

**Présents : 14**

**Votants : 16**

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

**M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice**  
**Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle**

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Conseil Municipal du 07/03/2024  
**Budget Principal Commune et Local commercial**
- Vote des comptes de gestion 2023
- Vote des comptes administratifs 2023
- Vote des affectations des résultats 2023
- Vote des budgets primitifs 2024
- Vote des taux d'imposition 2024
- Vote fongibilité des crédits
- Délibération OPAH
- Délibération convention agence 01
- Adhésion FSL (Fonds Solidarité Logement)
- Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité »
- Divers

Le Maire ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 25/01/2024.  
L'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

<b>REFERENCES DELIBERATIONS</b>	<b>OBJETS</b>	<b>VOTES</b>
<b>DELIBERATION N°D2024_04_015_VOTE CG 2023</b>	Vote CG 2023	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_016_VOTE CA 2023</b>	Vote CA 2023	Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_017_VOTE AFFECT RESULT 2023</b>	Vote Affectation résultats 2023	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_018_VOTE BUDGETS</b>	Vote budgets primitifs 2024 Budget communal Budget annexe local commercial	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_019_VOTE TAUX IMPOSITION 2024</b>	Vote des taux imposition 2024	Votants : 16 Pour : 11 Contre : 5 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_020_FONGIBILITE CREDITS</b>	Fongibilité des crédits	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

<b>DELIBERATION N°D2024_04_021_OPAH</b>	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_022_CONV AGENCE 01</b>	Convention Agence 01 – regroupement scolaire	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_023_ELU RURAL RELAIS EGALITE</b>	Désignation élu rural relais de l'Egalité	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2024_04_024_FSL</b>	Fonds Solidarité Logement	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

## **DIVERS**

- Elections Européennes : Dimanche 9 Juin - Réserver votre date, 1 seul tour
- Jean-Claude AUBLANC évoque que les aléas climatiques dérangent nos travaux sur les ponts à cause des niveaux d'eau. Frayage des poissons à venir – Réunion de chantier les mardis pour étudier comment avancer les travaux malgré tout et peut être voir si les travaux du pont suspendu peuvent commencer
- Opération Nettoyons la Nature : Samedi 13 avril à 9H30 sous le marché couvert
- Gilbert PARNAUD demande s'il y a des volontaires afin de mettre en place un inventaire du mobilier urbain par quartier – un mail sera transmis à chacun
- Elu supplémentaire pour le CCAS : Valérie BROUSSE
- Kiyet CORLAY fait le compte-rendu de la commission service aux familles ; il en résulte que peu de demandes ont été faites auprès du conseiller numérique donc n'hésitez pas à lui envoyer des administrés
- Luc MICHEL rappelle la réunion de la « commission Ecole » le 09/04 à 18H30 en mairie
- Brice BOUILLOT annonce la Fête de la Bière pour la Fête de la Musique prévue le 22 juin prochain

*FIN SEANCE : 21H35*

Maire, Michel MARQUOIS

Secrétaire de séance :





Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROUSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROUSSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

**DELIBERATION 2024\_04\_015\_VOTE CG 2023**

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

#### **BUDGET COMMUNAL BUDGET LOCAL COMMERCIAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2023, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Receveur Municipal du SGC de Bourg-en-Bresse pour le budget principal et le budget annexe du Local Commercial.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par ce dernier, sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Receveur municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2023
  - du budget principal,
  - du budget local commercial

dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la commune pour le même exercice.

- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

Le Conseil Municipal,

- **VOTE** à l'unanimité :
  - le compte de gestion 2023 du budget communal
  - le compte de gestion 2023 du budget local commercial

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ..... - 9 AVR. 2024

Et publication ou notification du ..... - 9 AVR. 2024

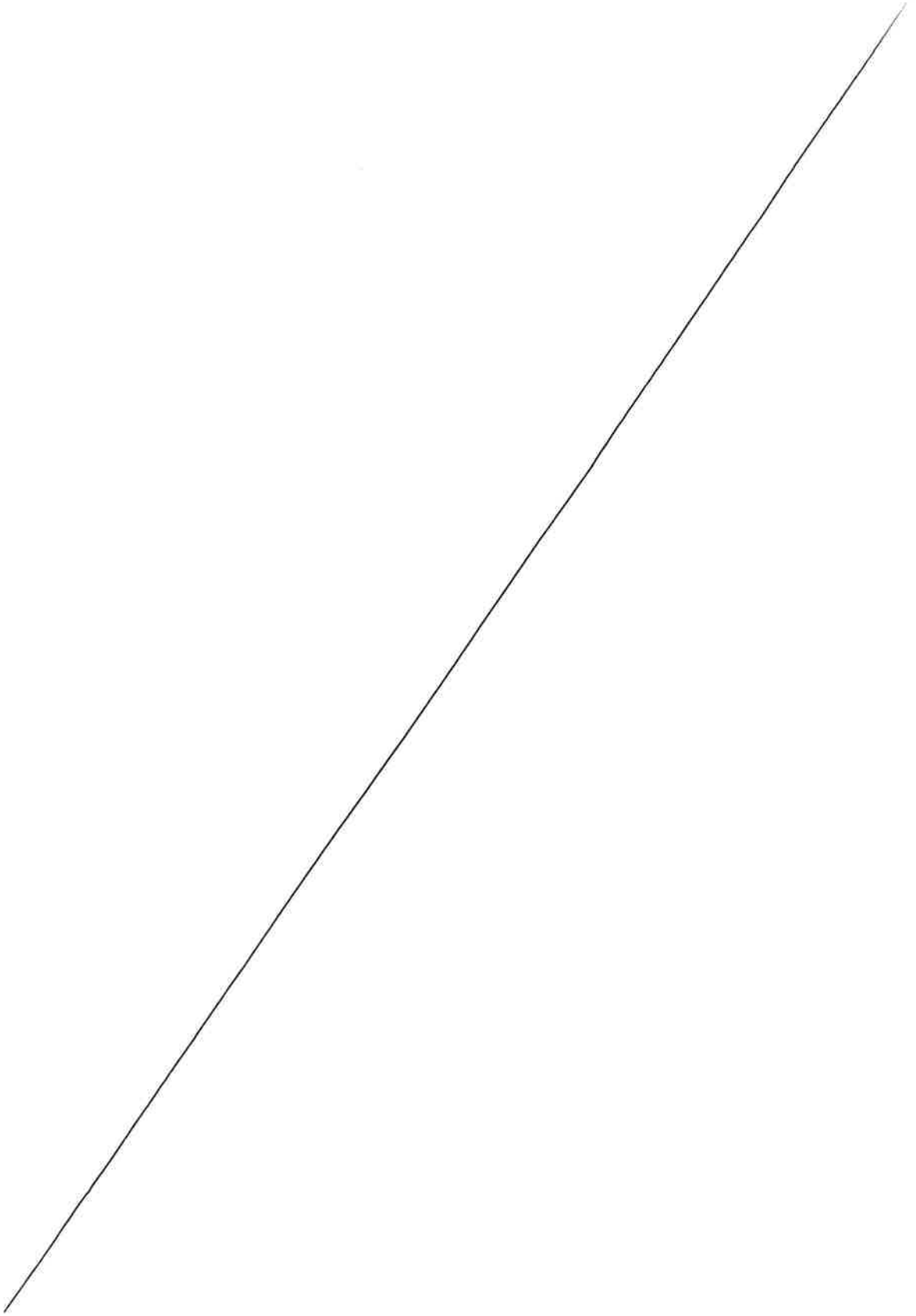
  


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS



Ville de  
PONT-DE-VEYLE  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 57  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accuse de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_016-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 15

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiymer, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Valérie BROSE

Date de convocation : 29/03/2024

Date d'affichage : 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

#### DELIBERATION 2024\_04\_016\_VOTE CA 2023

#### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Le conseil,

Après avoir entendu la présentation des comptes administratifs des Budgets Principal et Local Commercial présentés ci-après :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL</b>					
		Investissement	Fonctionnement	Total	
1	Recettes exercice N	+	482.675,78	1.246.953,13	1.729.628,91
2	Dépenses exercice N	-	271.672,04	839.859,49	1.111.531,53
<b>I</b>	<b>Résultat de l'exercice 2023 (1-2)</b>	<b>=</b>	<b>211.003,74</b>	<b>407.093,64</b>	<b>618.097,38</b>
II	Résultat antérieur – Clôture 2022	+	55.151,65	97.225,62	552.377,27
<b>A</b>	<b>Solde d'exécution 2023 (I + II) Clôture 2023</b>	<b>=</b>	<b>266.155,39</b>	<b>504.319,26</b>	<b>770.474,65</b>
3	Restes à réaliser Recettes N		15.500,00	-	-
4	Restes à réaliser Dépenses N		64.100,00	-	-
<b>B</b>	<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>48.600,00</b>	-	-

... / ...

### COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOCAL COMMERCIAL

		Investissement	Fonctionnement	Total	
1	Recettes exercice N	+	0.00	7.455,71	7.455,71
2	Dépenses exercice N	-	0.00	8.492,07	8.492,38
<b>I</b>	<b>Résultat de l'exercice 2023 (1-2)</b>	=	<b>0.00</b>	<b>-1.036,36</b>	<b>-1036,36</b>
II	Résultat antérieur – Clôture 2022	+	1 060,68	8.860,03	9.920,71
<b>A</b>	<b>Solde d'exécution (I + II) - Clôture 2023</b>	=	<b>1 060,68</b>	<b>7.823,67</b>	<b>8.884,35</b>

Considérant que le Maire, Michel MARQUOIS, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme CORLAY, maire-adjointe, pour le vote des comptes administratifs,

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par l'ordonnateur, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2023 dressés par le comptable,

Après en avoir délibéré,

➤ Le Conseil Municipal **approuve et vote à l'unanimité** les comptes administratifs 2023 :

- Budget Communal
- Budget Local Commercial.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ... - 9 AVR. 2024

Et publication ou notification du ... - 9 AVR. 2024


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS




Ville de  
PONT-DE-VEYLE  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 57  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_017-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROUSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Valérie BROUSSE

Date de convocation : 29/03/2024

Date d'affichage : 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

### DELIBERATION 2024\_04\_017\_VOTE AFFECT RESULT 2023

### AFFECTATION DE RESULTAT 2023 - BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2023 ce jour, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et investissement, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 504.319,26 €
- un excédent d'investissement de : 266.155,39 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,  
**DECIDE :**

### Affectation des résultats fonctionnement et investissement 2023 sur BUDGET COMMUNAL 2024

#### Fonctionnement :

Compte 002 : excédent antérieur reporté en recettes : 504.319,26 €

#### Investissement :

Compte 001 : solde d'exécution reporté en recettes : 266.155,39 €

Compte 1068 : excédent fonctionnement affecté en réserves : néant €

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ..... **9 AVR. 2024** .....

Et publication ou notification du ..... **9 AVR. 2024** .....

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS





Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
La Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
mairie@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_018-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

*Nombre de conseillers : 19*

*En exercice : 16*

*Présents : 14*

*Votants : 16*

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiymet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Valérie BROSE

Date de convocation : 29/03/2024

Date d'affichage : 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

### DELIBERATION N° D 2024\_04\_018\_VOTE BUDGETS

#### VOTES DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le Conseil Municipal,

ayant pris connaissance au préalable des détails des budgets 2024 par article transmis le 21/03/2024 avec la convocation

et après délibération, procède au vote des Budgets Primitifs :

#### BUDGET COMMUNAL

Equilibré en recettes et en dépenses en fonctionnement à la somme de : 1.702.603,93 Euros.

Equilibré en recettes et en dépenses en investissement à la somme de : 1.104.562,98 Euros.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **approuve et vote à l'unanimité** ce budget.

#### BUDGET ANNEXE - LOCAL COMMERCIAL

Equilibré en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à la somme de : 13.027,67 Euros

Equilibré en recettes et en dépenses en section d'investissement à la somme de : 1.060,68 Euros.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **approuve et vote à l'unanimité** ce budget.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **- 9 AVR. 2024**

Et publication ou notification du **- 9 AVR. 2024**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS






7 Ile de  
PONT-DE-VEYLE  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 57  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 35 31 53 14  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_019-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

**COMMUNE DE PONT DE VEYLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyomet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROSSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

**DELIBERATION N° D2024\_04\_019\_VOTE TAUX IMPOSITION 2024**

**Vote des taux des taxes directes locales pour 2024**

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 et explique les règles de lien concernant la taxe d'habitation pour une résidence secondaire (THRS). Il présente plusieurs simulations de variations des taux transmises par le Trésorier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 5 voix contre :

➔ **DECIDE** d'augmenter chaque taxe de 2% , comme suit ;

* TFB Foncier bâti .....	= <u>31,30 pour 2024</u>
* TFNB Foncier non bâti .....	= <u>46,49 pour 2024</u>
* THRS Habitation sur résidence secondaires	= <u>10,76 pour 2024</u>

➔ **AUTORISE** le Maire à signer la présente délibération et tous les documents nécessaires à son exécution, notamment l'imprimé 1259 (Etat de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes locales pour 2024).

Certifié exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le .....  
Et publication ou notification du ..... **- 9 AVR. 2024**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.  
Le Maire, Michel MARQUOIS




Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
La Châtaieau  
10 Rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 95 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_020-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 16**

**Présents : 14**

**Votants : 16**

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiymet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROSSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

**M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice**  
**Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle**

### **DELIBERATION N° D2024\_04\_020\_FONGIBILITE CREDITS** **Référentiel M57 – Application de la fongibilité des crédits**

Le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

Il est proposé d'adopter cette disposition de souplesse budgétaire, qui permettra de réaliser des opérations de virement de crédits budgétaires entre chapitres avec rapidité, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

**Vu :** - L'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
- Les instructions budgétaires et comptables de la nomenclature M57 ;

**Considérant que** la collectivité a adopté la nomenclature M57 au 1er janvier 2024 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents AUTORISE :**  
Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section, à compter du 1er janvier 2024.

Nombre de votants : 16 - Pour : 16 Contre : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.


Le Maire,

Michel MARQUOIS




Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_021-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 16**

**Présents : 14**

**Votants : 16**

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRÉSENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoints, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

**M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice**  
**Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle**

### **DELIBERATION N° D2024\_04\_021\_OPAH**

#### **OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (renouvellement urbain), le dossier d'un administré a été validé pour la réfection de sa façade de maison au 56 grande rue à PONT DE VEYLE.

La Commune doit procéder au versement de cette prime au bénéficiaire concerné pour un montant de 2000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE l'attribution de 2000 € au bénéficiaire concerné par la réfection de sa façade de maison située 56 Grande rue à PONT DE VEYLE

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ..... - 9 AVR. 2024

Et publication ou notification du ..... - 9 AVR. 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS





Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 65 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_022-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024

*Nombre de conseillers : 19*

*En exercice : 16*

*Présents : 14*

*Votants : 16*

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiymet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROUSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Valérie BROUSSE

Date de convocation : 29/03/2024

Date d'affichage : 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

### DELIBERATION N° D2024\_04\_022\_CONV AGENCE 01

#### CONVENTION AGENCE 01

Dans le cadre du projet de la construction d'un groupe scolaire, les membres du conseil municipal sont arrivés à un seuil d'étude qui ne leur permet pas la continuité de réflexion sans le concours d'un architecte afin d'obtenir un appui administratif, technique, suivi de chantier...

L'agence 01, bureau d'étude composé d'architectes, ingénieurs, qui se caractérise par des domaines de compétences diversifiés, propose ses services à hauteur de 29 025 € TTE quant à l'étude de dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **EST FAVORABLE** à la signature d'une convention liant la Commune à l'Agence 01 afin de déterminer les besoins, étudier les possibilités attendant au projet du regroupement scolaire avec les services adéquats (cantine, garderie, crèche...)

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ... 9 AVR 2024 ...  
Et publication ou notification du ... 9 AVR 2024 ...

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS





Ville de  
PONT-DE-VEYLE  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 57  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_023-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiymet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance :** Valérie BROSSE

**Date de convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

**M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice**  
**Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle**

### **DELIBERATION N° D2024\_04\_023\_ELU RURAL RELAIS EGALITE**

**Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :

Considérant, le Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de France, en septembre 2021, portant sur le thème « La Femme, la République, la Commune ». L'AMRF a candidaté en décembre 2021 à un Appel à Manifestation d'Intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes. Cet A.M.I. s'inscrit dans le cadre des propositions de l'« Agenda Rural » : un plan en faveur des territoires ruraux, suggéré par l'AMRF et intégré à l'action gouvernementale.

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle », adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et l'**identification des élus volontaires pour être « relais de l'Egalité » au niveau du conseil municipal** (éventuellement en binôme, en fonction des besoins et disponibilités sur le terrain) ;
2. L'accès à **des guides pratiques et de formations** (en cours) à l'attention des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination ;
3. La mise en place d'un **réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national**, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, Familles Rurales, association Solidarité Femmes, etc.).

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

Pour ce faire, l'élu relais municipal :

- Bénéficie de guides pratiques et de formation (en cours) qui facilitera leur mission. Si les relais souhaitent se former sur d'autres compétences en lien avec leur mission, l'AMRF peut les orienter vers nos structures partenaires qui offrent aussi des formations liées au sujet
- Est identifié au sein de la commune : par livret d'accueil, panneau d'affichage, journal municipal, site de la commune par exemple
- Est joignable facilement (par un courriel, une boîte postale ou une boîte à lettres en mairie) cette disponibilité pourra être assurée par la présence d'un binôme
- Reçoit les personnes dans un lieu sécurisé permettant de la confidentialité
- S'engage à respecter la confidentialité
- Met tout en œuvre pour rentrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime
- Impulse des actions de sensibilisation à ce sujet auprès de divers publics – prévention auprès des jeunes

Après lecture faite et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- o SOUTIENT cette action ;
- o DESIGNER Me Kiymet CORLAY comme « élu rural relais de l'Egalité » **titulaire** au sein du conseil municipal et M. Brice BOUILLOT, comme **suppléant**

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le .....

Et publication ou notification du .....

- 9 AVR. 2024

- 9 AVR. 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Michel MARQUOIS





Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 53 14  
maire@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103065-20240404-D2024\_04\_024-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, CORLAY Kiyemet, AUBLANC Jean-Claude, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoints, DESMARIIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSE Valérie, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, ALEXANDRINE Aurélie, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : FRENDO Thomas, GAUTHERET Nadine, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Valérie BROSE

Date de convocation : 29/03/2024

Date d'affichage : 29/03/2024

M. FRENDO Thomas a donné procuration à M. BOUILLOT Brice  
Me GAUTHERET Nadine a donné procuration à Me CHANET Joëlle

### DELIBERATION N° D2024\_04\_024\_FSL

#### FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

M. le Maire expose que le Département de l'Ain, par courrier du 03 mars 2024, demande au Conseil municipal de se prononcer sur la participation par la commune de Pont-de-Veyle au fonds de solidarité logement (FSL) pour l'exercice 2024.

Pour 2024, la participation de la commune serait de 0.30 € par habitant,  
soit 1693 habitants x 0.30 € = **507.90 euros pour l'année 2024.**

**CECI ETANT EXPOSE,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE à l'unanimité** la participation 2024 de la commune de Pont-de-Veyle au Fonds de Solidarité Logement pour la somme de **507.90 euros €.**

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **- 9 AVR. 2024**

Et publication ou notification du **- 9 AVR. 2024**

Ont signé au registre tous les membres présents.

! Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS